

PROPRIETES

L'huile pour plans de travail BIOFA est un mélange spécialement cuit d'huiles naturelles et de résines, offrant une bonne résistance aux taches.

Les surfaces traitées et séchées respectent les réglementations suivantes :

- LFGB et Règlement (CE) n° 1935/2004 concernant les matériaux en contact avec les aliments,
- Norme EN 71, partie 3 (sécurité des jouets pour enfants), DIN 53160 (résistance à la sueur et à la salive),
- DIN 68 861-1-2011 (résistance aux taches),
- DIN EN 16516:2020-10 (émissions des produits de construction).

L'huile pénètre profondément dans le bois, laisse respirer la matière, est antistatique, résistante aux liquides, et met en valeur la structure et la teinte naturelles des bois traités.

COMPOSITION

Huile de lin, huile de bois, résine colophane cuite à l'huile de ricin, microcire, argile gonflante, essence de térébenthine balsamique, agent anti-mousse, siccatifs à base de manganèse, calcium et zirconium, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE**1- Préparation du support**

Le support doit être sec (humidité du bois inférieure à 12 %), propre, dépoussiéré et dégraissé. Ponçage final recommandé : grain 150 – 180.

2-Première couche

Appliquer l'huile pour plans de travail avec un pinceau, un rouleau, une éponge ou par pulvérisation. Après 20 à 30 minutes, répartir l'excédent sur les zones encore absorbantes ou l'essuyer, puis polir avec un tampon vert et enfin lustrer avec un tampon blanc.

3- Couches intermédiaires et de finition

Appliquer une deuxième couche le lendemain, en suivant le même processus. Selon le pouvoir absorbant du support, une troisième couche peut être nécessaire.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES (sans solvants) ou le DILUANT.

5- Entretien des surfaces

Nettoyer avec un produit au pH neutre et de l'eau tiède. Pour entretenir et raviver la surface, la nettoyer puis appliquer une nouvelle couche d'huile après séchage complet. En cas de zones ternies ou grisées, poncer légèrement avec un abrasif fin (grain 240) ou un tampon abrasif avant d'appliquer l'huile.

Important : Effectuer un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

SECHAGE

Sec et recouvrable après 16-24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Sec à cœur et résistance optimale après 7 à 10 jours.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

20 à 30 ml/m² (35 à 50 m²/litre). Ces données sont fortement dépendantes de l'absorption du support.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Eventuellement tamiser !

CONDITIONNEMENTS

150 ml (bouteille verre)

375 ml, 1 L, 2,5 L, 10 L (bidon/seau en métal laqué intérieur)

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12*

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté. Veillez à protéger la peau de façon adaptée ! Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Teneur en COV (Composés Organiques Volatils) : max. 10 g/l (conformément à la réglementation 2052).